



# Communiqué intersyndical - Recherche scientifique française

vendredi 28 juin 2019, par [Bariaud](#)



## Réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique du 4 Juillet Que la recherche scientifique française ait les moyens de rester au premier plan en Europe !

La réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) du 4 juillet prochain est un événement important pour l'ensemble de la communauté scientifique.

Instance collective composée du conseil scientifique et des conseils scientifiques d'institut du CNRS, des sections spécialisées dans chacune des disciplines et des commissions interdisciplinaires, le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) joue un rôle essentiel dans la vie scientifique française. Émission de l'ensemble de la communauté scientifique française (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) par l'élection et la nomination de ses plus de 1200 membres, le CoNRS est largement représentatif de la communauté scientifique de tout l'enseignement supérieur et de la recherche.

Acteur majeur de la définition de la politique scientifique par ses rapports de conjoncture et de prospective, le CoNRS a toujours eu une position privilégiée pour indiquer les moyens nécessaires à la réalisation d'une politique scientifique ambitieuse et de haut niveau dans le contexte international. C'est pourquoi, lors de chaque

mandat depuis plus de 20 ans, le CoNRS s'est tenu en saine sagesse à défendre la communauté scientifique, et au-delà les acteurs politiques, des dangers qui pesaient sur l'emploi scientifique et le financement de la recherche.

La réunion plénière du CoNRS du 4 juillet 2019 se situe dans le contexte de l'annonce faite par le Premier ministre, le 1<sup>er</sup> février 2019, d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'ensemble des organisations syndicales de l'ESR réclame, depuis de nombreuses années, une programmation pluriannuelle du budget de l'ESR et de l'emploi scientifique. Le constat est fait, la France a déjà significativement décroché par rapport aux principaux pays de l'OCDE : son offre global de R&D est d'environ 2,2 % du PIB (soit 0,78% de PIB pour la R&D publique) alors qu'il atteint 2,74 % aux États-Unis, 2,94 % en Allemagne, 3,14 % au Japon et même 4,23 % en Corée. Cette programmation pluriannuelle du budget devrait être contrainte, car sans un investissement supplémentaire permettant de répondre aux besoins du pays et aux attentes de la communauté scientifique, c'est pourquoi nous rappelons l'urgence :

- d'un plan pluriannuel d'investissement dans l'ESR sur 10 ans avec un effort budgétaire d'un milliard d'euros supplémentaire par an pour la recherche publique et 2 milliards d'euros supplémentaires par an pour le service public de l'enseignement supérieur. Ce plan doit notamment permettre d'aborder les secteurs de base des laboratoires au niveau de ce qui leur est nécessaire pour réaliser leurs programmes de recherche ;
- d'un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique avec la création de 6 000 postes de titulaires (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, bibliothécaires) par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) de dépenses de recherche et de développement (R&D). Ce plan doit permettre la résorption de la priorité massive qui touche l'ensemble des personnels de l'ESR ainsi que les jeunes collègues doctorants soumis au biannualité et aux vacances.

Telles sont les mesures que nous attendons d'une programmation pluriannuelle pour l'ESR avec une mise en œuvre dès le budget 2020. La réunion plénière de CoNRS sera l'occasion de le réaffirmer.

SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, FERC Sup CGT, SUD Education, Sud Recherche EPST, CJC, SGEN-CFDT, SGEN-CFDT Recherche EPST, SNPTES, Sup'Recherche-UNSA, UNSA ITRF.Bi.O

Réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique du 4 Juillet : que la recherche scientifique française ait les moyens de rester au premier plan en Europe !

SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, FERC Sup CGT, SUD Education, Sud Recherche EPST, CJC, SGEN-CFDT, SGEN-CFDT Recherche EPST, SNPTES, Sup'Recherche-UNSA, UNSA ITRF.Bi.O

La réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) du 4 juillet prochain est un événement important pour l'ensemble de la communauté scientifique.

Instance collective composée du conseil scientifique et des conseils scientifiques d'institut du CNRS, des sections spécialisées dans chacune des disciplines et des commissions interdisciplinaires, le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) joue un rôle essentiel dans la vie scientifique française.

Émanation de l'ensemble de la communauté scientifique française (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) par l'élection et la nomination de ses plus de 1200 membres, le CoNRS est largement représentatif de la communauté scientifique de tout l'enseignement supérieur et de la recherche.

Acteur majeur de la définition de la politique scientifique par ses rapports de conjoncture et de prospective, le CoNRS a toujours eu une position privilégiée pour évaluer les moyens nécessaires à la réalisation d'une politique scientifique ambitieuse et de haut niveau dans le contexte international. C'est pourquoi, lors de chaque mandat depuis plus de 20 ans, le CoNRS s'est réuni en séance plénière afin d'alerter la communauté scientifique, et au-delà les acteurs politiques, des dangers qui pesaient sur l'emploi scientifique et le financement de la recherche.

La réunion plénière du CoNRS du 4 juillet 2019 se situe dans le contexte de l'annonce faite par le Premier ministre, le 1er février 2019, d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2021.

L'ensemble des organisations syndicales de l'ESR réclame urgemment, depuis de nombreuses années, une programmation pluriannuelle du budget de l'ESR et de l'emploi scientifique. Le constat est fait, la France a déjà significativement décroché par rapport aux principaux pays de l'OCDE : son effort global de R&D est d'environ 2,2 % du PIB (dont 0,78% du PIB pour la R&D publique) alors qu'il atteint 2,74 % aux États-Unis, 2,94 % en Allemagne, 3,14 % au Japon et même 4,23 % en Corée. Cette programmation pluriannuelle du budget devrait être centrale, car seul un investissement supplémentaire permettra de répondre aux besoins du pays et aux attentes de la communauté scientifique.

C'est pourquoi nous rappelons l'urgence :

- d'un plan pluriannuel d'investissement dans l'ESR sur 10 ans avec un effort budgétaire d'un milliard d'euros supplémentaire par an pour la recherche publique et 2 milliards d'euros supplémentaires par an pour le service public de l'enseignement supérieur. Ce plan doit notamment permettre d'abonder les soutiens de base des laboratoires au niveau de ce qui leur est nécessaire pour réaliser leurs programmes de recherche ;
- d'un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique avec la création de 6 000 postes de titulaires (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, bibliothécaires) par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) de dépenses de recherche et développement (R&D). Ce plan doit permettre la résorption de la précarité massive qui touche l'ensemble des personnels de l'ESR ainsi que les jeunes collègues doctorants soumis au bénévolat et aux vacations.

Le SNTRS-CGT a décidé d'organiser en parallèle de cette plénière un rassemblement extérieur d'adhérents, de collègues de la région Parisienne dès 8h, au 45 rue des Saints-Pères. Pour faire entendre le mécontentement partagé par de nombreux collègues et nos solutions traduites dans nos revendications.

Le comité de soutien a des déclassés aux concours de recrutement chercheur 2019 appelle aussi à manifester pour plus d'emploi à l'entrée de la plénière.

Trois enjeux de la plénière :

- finaliser un texte qui sera voté par la plénière pour qu'il intègre le maximum de revendications du syndicat. Les ambitions du syndicat sont de renforcer la bataille de l'augmentation du financement direct aux établissements pour le budget récurrent des laboratoires et les équipements/infrastructures qu'ils opèrent, la bataille de l'emploi titulaire et la bataille des rémunérations (salaire indiciaire et primes),
- déboucher sur une action. Mobilisation des laboratoires, appel aux directeurs d'unité, interpellation du ministère ,...
- intervenir sur des points critiques particuliers non prévus au départ mais d'importance majeure : comme les déclassés aux concours de recrutements des chercheurs ; La situation de l'INIST, le

statut des enseignants-chercheurs en concertation avec les élus FERC SUP.

Nous appelons les adhérents de la région parisienne à participer massivement à ce rassemblement à l'entrée du 45 rue Saints Pères dès 8h00 le 4 juillet 2019 pour accueillir les participants à la plénière, soutenir nos élus et faire entendre nos revendications auprès des Directions CNRS (le PDG devrait intervenir à 9h15).